

COMMUNIQUÉ DU BUREAU DES SERVICES GÉNÉRAUX DU 19 AVRIL

2021.

Vous qui souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous appeler.

Notre permanence téléphonique reste accessible 24h/24 et 7j/7 au 078/15.25.56.

Des réunions en ligne ont été mises en place et, pour vous y connecter, vous trouverez tous les renseignements nécessaires sur notre site, à la rubrique « Réunion en ligne ». Vous pouvez également nous joindre via la messagerie de notre page Facebook.

Concernant les réunions physiques, les dernières perspectives dévoilées lors du dernier Codeco sont encourageantes, et nous laissent penser que nous pourrions, dans les prochaines semaines ou le mois prochain (?), reprendre le cours de nos réunions physiques très probablement sous conditions sanitaires strictes.

À ce jour, nous n'avons reçu aucune autorisation officielle nous permettant de reprendre nationalement toutes nos réunions physiques.

C'est pourquoi, le B.S.G. (Bureau des services généraux francophone) continue à l'heure actuelle à ne pas recommander la tenue de réunions physiques.

Malgré tout, certains groupes ayant reçu de leurs autorités locales, l'autorisation de tenir des réunions physiques, celles-ci se tiennent donc sous leur entière responsabilité.

Ils le font également en veillant à respecter les mesures sanitaires obligatoires, et après avoir obtenu toutes les autorisations nécessaires de la part de leur logeur ainsi que des autorités communales.

Nous continuerons à vous tenir régulièrement au courant de l'évolution de la situation.